

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Prestation (CGP) régissent les relations contractuelles entre la société Fresh&Go (ci-après « le Prestataire ») et ses clients professionnels (ci-après « le client ») dans le cadre de prestations de nettoyage et d'entretien des locaux, telles que définies dans le devis ou le contrat signé entre les parties.

2. Devis & commande

Les devis établis par le Prestataire sont valables **30 jours** à compter de leur émission.

La commande est considérée comme ferme et définitive dès réception par le Prestataire du devis signé par le Client, éventuellement accompagné d'un acompte si mentionné sur le devis.

3. Prix & modalités de paiement

Les prix indiqués sont exprimés en euros **net à payer (TVA non applicable, art. 293B du CGI)**.

Sauf accord particulier, les factures sont payables à **30 jours date de facture** par virement bancaire.

Tout retard de paiement entraîne, après mise en demeure restée infructueuse, l'application de **pénalités équivalentes à 3 fois le taux d'intérêt légal**, ainsi qu'une **indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement**

4. Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à exécuter la prestation dans les règles de l'art, conformément aux standards professionnels et aux termes convenus.

Le Prestataire peut faire appel à des sous-traitants pour l'exécution des prestations.

Le Prestataire déclare être assuré en responsabilité civile professionnelle pour les dommages éventuels causés dans le cadre de ses interventions.

5. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Permettre l'accès aux locaux aux jours et horaires convenus.
- Mettre à disposition un local de rangement sécurisé pour le matériel et produits si nécessaire.
- Régler les factures dans les délais convenus.
- Signaler toute situation inhabituelle pouvant affecter la bonne exécution des prestations.

En cas d'impossibilité d'accès aux locaux aux horaires convenus, et sauf préavis de 24h, le Prestataire pourra facturer 30% du montant de la prestation prévue à titre d'indemnité

6. Annulation / Modification

Toute annulation ou modification d'une prestation doit être signalée au minimum 24h à l'avance, À défaut, une indemnité correspondant à 50% du montant de la prestation prévue pourra être facturée.

7. Matériel & produits

Sauf stipulation contraire sur le devis, le matériel et les produits d'entretien sont fournis par le Prestataire et restent sa propriété.

Le Client est responsable des dégradations anormales du matériel laissé sur site.

8. Durée et résiliation

Pour les prestations ponctuelles, le contrat prend fin à l'issue de la mission.

Pour les prestations récurrentes, le contrat est conclu pour une durée indéterminée avec un préavis de **30 jours** par lettre recommandée pour y mettre fin.

En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations, le contrat peut être résilié de plein droit après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours.

9. Responsabilités & assurances

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des dommages indirects, pertes de chiffre d'affaires ou préjudices immatériels subis par le Client.

La responsabilité du Prestataire est limitée aux dommages directs causés par sa faute ou celle de ses sous-traitants, et ne pourra excéder le montant HT payé par le Client pour la prestation en cause.

10. Réclamations & litiges

Toute réclamation doit être adressée par écrit dans un délai de **5 jours ouvrés** suivant la prestation. À défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent du ressort du siège social du Prestataire.

11. Absences et périodes de fermeture du Client

En cas de fermeture temporaire des locaux du Client (ex. vacances, jours fériés, fermeture exceptionnelle), les prestations prévues et non réalisées ne seront **pas facturées**, à condition que le Prestataire en soit informé **au minimum 7 jours à l'avance**.

Si l'absence n'est pas communiquée dans ce délai, les prestations planifiées pourront être facturées comme réalisée

12. Donnée personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale entre le Prestataire et le Client. Elles ne sont ni cédées, ni revendues à des tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en adressant sa demande à : service@freshngo.fr